



Demande d'autorisation pour un procédé de réclame

N° de dossier RE____/_____
(A compléter par l'administration)

Bâtiment ou fonds

Situation (rue, n°) : _____

Parcelle en PPE : non oui, veuillez faire signer le formulaire par tous les copropriétaires *

N° de parcelle : _____ N° ECA : _____ Longueur façade: _____ m Hauteur façade : _____ m

Propriétaire du bâtiment ou du fonds Signature : _____

Entreprise : _____

Nom et prénom : _____

Rue : _____ N° : _____

Numéro postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Requérant, bénéficiaire (si différent) Signature : _____

Entreprise : _____

Nom et prénom : _____

Rue : _____ N° : _____

Numéro postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nature de la demande

- procédé pour compte propre procédé pour compte de tiers
 nouveau procédé procédé supplémentaire modification déplacement
 installation fixe installation provisoire, date de pose : _____ , date de dépose : _____

Caractéristiques

- non lumineux lumineux éclairé (projecteur)
 enseigne autocollant sur vitrine panneau de chantier, de vente, de location
 caisson drapeau ou banderole enseigne de garage ou station-service
 toile de store totem vitrine marquise
 autre : _____

Type de fixation

- en applique en potence sur support suspendue
 autre : _____

* Accord de l'administrateur ou de tous les copropriétaires de la PPE (à photocopier si plus de copropriétaires)

Nom, Prénom : _____ Signature : _____ copropriétaire

_____ administrateur

Nom, Prénom : _____ Signature : _____ copropriétaire

_____ administrateur

Données techniquesTexte logotype (fournir un dessin ou photomontage):

Couleurs : _____

Longueur: _____ cm Largeur : _____ cm Hauteur : _____ cm Profondeur : _____ cm

Hauteur libre sous le procédé : _____ cm Largeur du trottoir : _____ cm Distance au trottoir/route : _____ cm

Matériaux : _____

Entreprise mandatée pour la pose

Entreprise : _____

Rue : _____ N° : _____

Numéro postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Documents à joindre obligatoirement

- Dessin coté, exécuté à une échelle suffisante à l'intelligence du projet, indiquant pour chaque façade les dimensions, la surface de chacun des procédés de réclame, ramenée à celle d'un polygone circonscrit de forme simple, qui sera tracé sur le dessin, avec le détail du calcul de la surface du procédé, exprimé en mètres carrés ou en fractions de mètre carré.
- Plan ou une photographie présentant tout ou partie de l'immeuble ou de l'ouvrage sur lequel le procédé de réclame figure en surcharge.
- Extrait du plan cadastral.

Les dossiers incomplets seront automatiquement retournés au requérant.

Veuillez transmettre votre demande par courriel à info@froideville.ch ou par courrier à l'adresse suivante : Administration communale, rue du Village 16, 1055 Froideville.**Décision municipale**

La Municipalité décide :

 d'autoriser le procédé de réclame.**La présente autorisation est soumise à un émolument de CHF _____ .**

Pour chaque autorisation délivrée, la Municipalité perçoit un émolument unique de CHF 50.- par m² de surface, mais au minimum de CHF 100.- et au maximum de CHF 800.- pour les procédés permanents. Les procédés temporaires font l'objet d'un émolument de CHF 20.- par m² pour les 6 premiers mois. Au-delà de 6 mois, les procédés de réclame sont considérés comme permanents et une nouvelle demande doit être formulée. Paiement à 30 jours net sur le compte de la commune de Froideville, IBAN : CH74 0900 0000 1001 0203 8

 de refuser l'autorisation.

Froideville, le _____

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Jean-François Thuillard

Michel Soutter

Cette décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne. Il s'exerce dans les 20 jours qui suivent la communication de la décision municipale, la date du timbre postal faisant foi, conformément aux dispositions de la loi sur la juridiction et la procédure administrative.